CONSO 1

COMPTES CONSOLIDÉS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE ~~OU DU CONSORTIUM~~ [1] [2] :

TF INVEST

Forme juridique: [3] **Société anonyme**

Adresse: **Rue du Fond des Fourches** N°: **23 , boîte D**

Code postal: **4041** Commune: **Vottem**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de **Liège, division Liège**

Adresse Internet: [4]

Adresse e-mail: [4]

Numéro d'entreprise **0803.189.692**

COMPTES CONSOLIDÉS en **MILLIERS EURO** [5]

communiqués à l'assemblée générale du **10-10-2024**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **01-07-2023** au **31-12-2023**

Exercice précédent du au

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ne sont pas [1] identiques à ceux publiés antérieurement

Documents joints aux présents comptes consolidés: - Le rapport de gestion consolidé

- Le rapport de contrôle des comptes consolidés

À COMPLÉTER SI LES COMPTES CONSOLIDÉS SONT DÉPOSÉS PAR UNE FILIALE BELGE

Dénomination de la filiale belge déposante *(article 3:26, § 2, 4°, a) du Code des sociétés et des associations)*

Numéro d'entreprise de la filiale belge déposante

Nombre total de pages déposées: **43** Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: 5.2, 5.3, 5.4, 5.7, 5.8.2, 5.8.5, 5.10.1, 5.16, 5.18, 8, 9

Signature
(nom et qualité)

Signature
(nom et qualité)

1 Biffer la mention inutile.

2 En cas de consortium, remplir la section CONSO 5.4.

3 Le cas échéant, la mention "en liquidation" est ajoutée à la forme juridique.

4 Mention facultative.

5 Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés

LISTE DES ADMINISTRATEURS OU GÉRANTS DE L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE ET DES COMMISSAIRES AYANT CONTRÔLÉ LES COMPTES CONSOLIDÉS

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction

DC CONSEIL ET INVEST 0677.672.583

Rue Henry-François Hensay 12, 4861 Soiron, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 23/06/2023, fin: 11/05/2029
Représenté par:

1. CHARLIER Damien
 Rue Henry-François Hensay 102 , 4861 Soiron, Belgique

FPFJ MANAGEMENT 0842.103.223

Rue Tilleul 190, 4861 Soiron, Belgique

Mandat: Administrateur délégué, début: 23/06/2023, fin: 11/05/2029
Représenté par:

1. PLUNUS Francis
 Rue Tilleul 190 , 4861 Soiron, Belgique

BERGMANS Guido

Hauseter Strasse 102, 4731 Eynatten, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 23/06/2023, fin: 05/11/2029

BDO Réviseurs d'entreprises srl 0431.088.289

Da Vincilaan 9, boîte E6, 1930 Zaventem, Belgique

Numéro de membre: B0023

Mandat: Réviseur d'entreprises, début: 23/06/2023, fin: 08/05/2026
Représenté par:

1. COLSON Christophe, Numéro de membre : A02033
 Da Vicnilaan 9 , boîte E6, 1930 Zaventem, Belgique
 Réviseur d'entreprises

COMPTES CONSOLIDÉS

BILAN CONSOLIDÉ APRÈS RÉPARTITION [6]

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	5.7	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	36.364	
Immobilisations incorporelles	5.8	21	1.190	
Ecarts de consolidation positifs	5.12	9920		
Immobilisations corporelles	5.9	22/27	35.118	
Terrains et constructions		22	24.862	
Installations, machines et outillage		23	2.657	
Mobilier et matériel roulant		24	7.502	
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	23	
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	74	
Immobilisations financières	5.1 à 5.4/5.10	28	56	
Sociétés mises en équivalence	5.10	9921		
Participations		99211		
Créances		99212		
Autres entreprises	5.10	284/8	56	
Participations		284		
Créances		285/8	56	

6 Article 3:114 de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations

	Ann	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	182.306	
Créances à plus d'un an		29	566	
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	566	
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	75.439	
Stocks		30/36	75.439	
Approvisionnements		30/31	256	
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34	74.692	
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36	491	
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	95.093	
Créances commerciales		40	94.261	
Autres créances		41	832	
Placements de trésorerie		50/53	0	
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	0	
Valeurs disponibles		54/58	9.922	
Comptes de régularisation		490/1	1.286	
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	218.669	

6 Article 3:114 de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF					
CAPITAUX PROPRES			10/15	34.545	
Apport [7]			10/11	7.000	
Capital			10	7.000	
Capital souscrit			100	7.000	
Capital non appelé			101		
En dehors du capital			11		
Primes d'émission			1100/10		
Autres			1109/19		
Disponible			110		
Indisponible			111		
Plus-values de réévaluation			12		
Réserves consolidées	(+)/(-)	5.11	9910	7.500	
Ecarts de consolidation négatifs		5.12	9911	18.903	
Ecarts de conversion	(+)/(-)		9912		
Subsides en capital			15	1.142	
INTÉRÊTS DE TIERS					
Intérêts de tiers			9913		
PROVISIONS, IMPÔTS DIFFÉRÉS ET LATENCES FISCALES			16	1.156	
Provisions pour risques et charges			160/5		
Pensions et obligations similaires			160		
Charges fiscales			161		
Grosses réparations et gros entretien			162		
Obligations environnementales			163		
Autres risques et charges			164/5		
Impôts différés et latences fiscales		5.6	168	1.156	

[7] Somme des rubriques 10 et 11 ou des rubriques 110 et 111.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	182.968	
Dettes à plus d'un an	5.13	17	38.584	
Dettes financières		170/4	38.584	
Emprunts subordonnés		170	5.600	
Emprunts obligataires non subordonnés		171	375	
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	32.609	
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	5.13	42/48	143.162	
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	12.596	
Dettes financières		43	35.830	
Etablissements de crédit		430/8	35.830	
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	86.485	
Fournisseurs		440/4	86.485	
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	7.661	
Impôts		450/3	2.806	
Rémunérations et charges sociales		454/9	4.854	
Autres dettes		47/48	590	
Comptes de régularisation		492/3	1.222	
TOTAL DU PASSIF		10/49	218.669	

7 Somme des rubriques 10 et 11 ou des rubriques 110 et 111.

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ *(ventilation des résultats d'exploitation en fonction de leur nature)* [8]

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations			70/76A	853.399	
Chiffre d'affaires		5.14	70	846.537	
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)		71		
Production immobilisée			72		
Autres produits d'exploitation			74	1.805	
Produits d'exploitation non récurrents		5.14	76A	5.057	
Coût des ventes et des prestations			60/66A	843.298	
Approvisionnements et marchandises			60	811.735	
Achats			600/8	818.559	
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)		609	-6.824	
Services et biens divers			61	10.472	
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	5.14	62	17.779	
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles			630	2.041	
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)		631/4	62	
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation			640/8	1.095	
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)		649		
Amortissements sur écarts de consolidation positifs			9960		
Charges d'exploitation non récurrentes		5.14	66A	113	
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)		9901	10.102	

[8] Les résultats d'exploitation peuvent aussi être classés selon leur destination *(en vertu de l'article 3:149, § 2 de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et associations)*.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	993	
Produits financiers récurrents		75	931	
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751	6	
Autres produits financiers		752/9	925	
Produits financiers non récurrents	5.14	76B	62	
Charges financières		65/66B	2.114	
Charges financières récurrentes		65	2.114	
Charges des dettes		650	1.898	
Amortissements sur écarts de consolidation positifs		9961		
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	217	
Charges financières non récurrentes	5.14	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	8.981	
Prélèvements sur les impôts différés et latences fiscales		780	72	
Transfert aux impôts différés et latences fiscales		680	663	
Impôts sur le résultat (+)/(-)		67/77	890	
Impôts	5.14	670/3	1.294	
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77	404	
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	7.500	
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence (+)/(-)		9975		
Résultats en bénéfice (+)		99751		
Résultats en perte (-)		99752		
Bénéfice consolidé (Perte consolidée) (+)/(-)		9976	7.500	
Part des tiers dans le résultat (+)/(-)		99761		
Part du groupe dans le résultat (+)/(-)		99762	7.500	

8 Les résultats d'exploitation peuvent aussi être classés selon leur destination *(en vertu de l'article 3:149, § 2 de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et associations)*.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

LISTE DES FILIALES CONSOLIDÉES ET DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Méthode utilisée (G/P/E1/ E2/E3/E4) [9] [10]	Fraction du capital ou de l'apport détenue (en %) [11]	Variation du % de détention du capital ou de l'apport (par rapport à l'exercice précédent)[12]
TRENDY FOODS FINANCES Société anonyme Rue du Fond des Fourches 23, boîte D 4041 Vottem Belgique 0897.474.682	G	100,00	0,00
TRENDY FOODS BELGIUM Société anonyme Rue du fond des Fourches 23, boîte D 4041 Vottem Belgique 0407.095.835	G	100,00	0,00
TRENDY FOODS LOGISTICS Société privée à responsabilité limitée Pedro Colomalaan 10 2880 Bornem Belgique 0458.033.703	G	100,00	0,00
TRENDY FOODS LUXEMBOURG Société anonyme ZAE Wolser G, boîte 331 3434 Dudelange Luxembourg 12400427	G	100,00	0,00

9 **G.** Consolidation globale

P. Consolidation proportionnelle (avec mention, dans la première colonne, des éléments desquels résulte la direction conjointe)

E1 Mise en équivalence d'une société associée *(article 3:124, alinéa 1er, 3° de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations)*

E2 Mise en équivalence d'une filiale de fait si son inclusion dans la consolidation serait contraire au principe de l'image fidèle *(article 3:98 jo. 3:100 de l'arrêté royal précité)*

E3 Mise en équivalence d'une filiale en liquidation, d'une filiale ayant renoncé à poursuivre ses activités, d'une filiale sans perspective de continuité des activités *(article 3:99 jo. 3:100 de l'arrêté royal précité)*

E4 Mise en équivalence d'une filiale commune dont l'activité n'est pas étroitement intégrée dans l'activité de la société disposant du contrôle conjoint *(article 3:124, alinéa 2 de l'arrêté royal précité)*.

10 Si une variation du pourcentage de détention du capital ou de l'apport entraîne une modification de la méthode utilisée, la nouvelle méthode est suivie d'un astérisque.

11 Fraction du capital ou de l'apport détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur nom propre mais pour le compte de ces entreprises.

12 Si la composition de l'ensemble consolidé a été, au cours de l'exercice, affectée de manière notable par des variations de ce pourcentage, des renseignements complémentaires sont fournis dans la section CONSO 5.5 *(article 3:102 de l'arrêté royal précité)*.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

LISTE DES FILIALES CONSOLIDÉES ET DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Méthode utilisée (G/P/E1/ E2/E3/E4) [9] [10]	Fraction du capital ou de l'apport détenue (en %) [11]	Variation du % de détention du capital ou de l'apport (par rapport à l'exercice précédent)[12]
IMAO Société à responsabilité limitée Rue du Fond des Fourches 23, boîte D 4041 Vottem Belgique 0888.795.756	G	100,00	0,00
FUN BRANDS Société à responsabilité limitée Rue du Fond des Fourches 23, boîte D 4041 Vottem Belgique 0425.140.310	G	100,00	0,00
IMMO LOG Société anonyme Rue du Fond des Fourches 23, boîte D 4041 Vottem Belgique 0773.627.854	G	100,00	0,00

9 **G.** Consolidation globale

P. Consolidation proportionnelle (avec mention, dans la première colonne, des éléments desquels résulte la direction conjointe)

E1 Mise en équivalence d'une société associée *(article 3:124, alinéa 1er, 3° de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations)*

E2 Mise en équivalence d'une filiale de fait si son inclusion dans la consolidation serait contraire au principe de l'image fidèle *(article 3:98 jo. 3:100 de l'arrêté royal précité)*

E3 Mise en équivalence d'une filiale en liquidation, d'une filiale ayant renoncé à poursuivre ses activités, d'une filiale sans perspective de continuité des activités *(article 3:99 jo. 3:100 de l'arrêté royal précité)*

E4 Mise en équivalence d'une filiale commune dont l'activité n'est pas étroitement intégrée dans l'activité de la société disposant du contrôle conjoint *(article 3:124, alinéa 2 de l'arrêté royal précité)*.

10 Si une variation du pourcentage de détention du capital ou de l'apport entraîne une modification de la méthode utilisée, la nouvelle méthode est suivie d'un astérisque.

11 Fraction du capital ou de l'apport détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur nom propre mais pour le compte de ces entreprises.

12 Si la composition de l'ensemble consolidé a été, au cours de l'exercice, affectée de manière notable par des variations de ce pourcentage, des renseignements complémentaires sont fournis dans la section CONSO 5.5 *(article 3:102 de l'arrêté royal précité)*.

CRITÈRES DE CONSOLIDATION ET MODIFICATIONS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Si ces informations sont d'importance significative, l'identification des critères qui président à la mise en oeuvre des méthodes de consolidation par intégration globale et proportionnelle et de la méthode de mise en équivalence ainsi que des cas, avec justification, où il est dérogé à ces critères (en vertu de l'article 3:156, I. de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations).

Toutes les sociétés reprises dans le périmètre de consolidation sont détenues à plus de 50 % et sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Renseignements qui rendent significative la comparaison avec les comptes consolidés de l'année précédente si la composition de l'ensemble consolidé a subi au cours de l'exercice une modification notable *(en vertu de l'article 3:102 de l'arrêté royal précité).*

.

RÈGLES D'ÉVALUATION ET LATENCES FISCALES

RÈGLES D'ÉVALUATION

A L'ACTIF
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les frais d'établissement sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et font l'objet d'amortissements linéaires sur une durée de 3 à 5 ans.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition et font l'objet d'amortissements linéaires sur une durée de 3 à 5 ans.

ECARTS DE CONSOLIDATION POSITIFS

Les écarts de consolidation actifs ne pouvant être affectés à d'autres postes d'actifs et/ou de passifs sont amortis linéairement entre 3 et 10 ans.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition, frais accessoires inclus.

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet d'amortissements calculés de la manière suivante :
1 Terrains et constructions : linéaire : 5 % - 20 %
2 Installations, machines et outillages : linéaire : 10 % - 50 %
3 Mobilier et matériel roulant : linéaire : 20 % - 33 % - 50 %
4 Location financement : linéaire : en fonction de la nature du bien.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'amortissements complémentaires ou exceptionnels lorsque leur valeur comptable dépasse leur valeur d'utilisation pour le groupe.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont portées à l'actif du bilan pour leur valeur d'acquisition. Elles font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value durable.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du dernier prix d'achat net.

CREANCES

Les créances font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

CREANCES D'IMPOTS DIFFERES

Les créances d'impôts différés ont été calculées afin de tenir compte de règles d'évaluation statutaires différentes des règles d'évaluation du groupe.

PLACEMENTS DE TRESORERIE ET VALEURS DISPONIBLES

Les placements de trésorerie et valeurs disponibles sont valorisés à leur valeur nominale.

AU PASSIF

DETTES A PLUS ET MOINS D'UN AN

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale sous réserve qu'une correction soit actée si la valeur estimée de la dette à la clôture de l'exercice est supérieure à la valeur comptable.

De m^me sont estimées les dettes latentes, telles que factures à recevoir, provisions sociales et fiscales.

Les provisions à caractère social sont constituées sur base des taux généralement admis.

ACTIFS ET PASSIFS EN DEVISE

Néant

ECARTS DE CONSOLIDATION NEGATIFS

Les écarts de consolidation passifs sont maintenus tels quels au passif du bilan.

PLUS-VALUE DE REEVALUATION

Amortissement sur base de la durée résiduelle des biens concernés.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

A la clôture de l'exercice, sur base des règles élémentaires de prudence et de bonne foi, il est procédé à l'estimation des risques et charges encourus par l'entreprise.

RÈGLES D'ÉVALUATION ET LATENCES FISCALES

RÈGLES D'ÉVALUATION

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés sur les subsides en capital et plus-values de réalisation d'actifs immobilisés.

RÈGLES D'ÉVALUATION ET LATENCES FISCALES

MÉTHODES DE CALCUL DES LATENCES FISCALES

Explication détaillée des méthodes mises en oeuvre pour la détermination des latences fiscales

Impôts différés et latences fiscales

	Codes	Exercice
Ventilation de la rubrique 168 du passif	*(168)*	1.156
Impôts différés (en vertu de l'article 3:54 de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations)	*1681*	1.156
Latences fiscales (en vertu de l'article 3:119 de l'arrêté royal précité)	*1682*	

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE DÉVELOPPEMENT				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8051P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8021		
Cessions et désaffectations		8031	0	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8041	0	
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99811		
Autres variations	(+)/(-)	99821		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8051	0	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8121P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actés		8071		
Repris		8081		
Acquis de tiers		8091		
Annulés		8101		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8111		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99831		
Autres variations	(+)/(-)	99841		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8121		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		81311	0	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8052P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8022	188	
Cessions et désaffectations		8032	41	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8042		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99812		
Autres variations	(+)/(-)	99822	5.157	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8052	5.305	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8122P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actés		8072	312	
Repris		8082		
Acquis de tiers		8092		
Annulés		8102	41	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8112		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99832		
Autres variations	(+)/(-)	99842	4.179	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8122	4.450	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		211	855	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
GOODWILL				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8053P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8023	290	
Cessions et désaffectations		8033		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8043	-2	
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99813		
Autres variations	(+)/(-)	99823	3.210	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8053	3.498	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8123P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actés		8073	53	
Repris		8083		
Acquis de tiers		8093		
Annulés		8103		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8113	-2	
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99833		
Autres variations	(+)/(-)	99843	3.113	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8123	3.163	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		212	335	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8191P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8161	14.601	
Cessions et désaffectations		8171	6.893	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8181	6.404	
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99851		
Autres variations	(+)/(-)	99861	12.035	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8191	26.147	
Plus-values au terme de l'exercice		8251P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8211		
Acquises de tiers		8221		
Annulées		8231		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8241		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99871		
Autres variations	(+)/(-)	99881		
Plus-values au terme de l'exercice		8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8321P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actés		8271	351	
Repris		8281		
Acquis de tiers		8291		
Annulés		8301	5.559	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8311	2	
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99891		
Autres variations	(+)/(-)	99901	6.491	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8321	1.285	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(22)	24.862	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8192P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8162	1.593	
Cessions et désaffectations		8172	1.956	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8182	683	
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99852		
Autres variations	(+)/(-)	99862	3.292	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8192	3.611	
Plus-values au terme de l'exercice		8252P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8212		
Acquises de tiers		8222		
Annulées		8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8242		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99872		
Autres variations	(+)/(-)	99882		
Plus-values au terme de l'exercice		8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8322P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actés		8272	181	
Repris		8282		
Acquis de tiers		8292		
Annulés		8302	1.846	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8312		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99892		
Autres variations	(+)/(-)	99902	2.619	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8322	954	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(23)	2.657	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8193P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8163	3.507	
Cessions et désaffectations		8173	3.190	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8183	-6	
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99853		
Autres variations	(+)/(-)	99863	17.426	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8193	17.736	
Plus-values au terme de l'exercice		8253P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8213		
Acquises de tiers		8223		
Annulées		8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8243		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99873		
Autres variations	(+)/(-)	99883		
Plus-values au terme de l'exercice		8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8323P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actés		8273	1.144	
Repris		8283		
Acquis de tiers		8293		
Annulés		8303	3.099	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8313	-13	
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99893		
Autres variations	(+)/(-)	99903	12.202	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8323	10.234	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(24)	7.502	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8194P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8164		
Cessions et désaffectations		8174	338	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8184		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99854		
Autres variations	(+)/(-)	99864	338	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8194	0	
Plus-values au terme de l'exercice		8254P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8214		
Acquises de tiers		8224		
Annulées		8234		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8244		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99874		
Autres variations	(+)/(-)	99884		
Plus-values au terme de l'exercice		8254		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8324P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actés		8274		
Repris		8284		
Acquis de tiers		8294		
Annulés		8304	338	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8314		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99894		
Autres variations	(+)/(-)	99904	338	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8324	0	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(25)		
Dont				
Terrains et constructions		250		
Installations, machines et outillage		251		
Mobilier et matériel roulant		252		

		Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8195P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8165		
Cessions et désaffectations		8175		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8185	33	
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99855		
Autres variations	(+)/(-)	99865	7	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8195	40	
Plus-values au terme de l'exercice		8255P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8215		
Acquises de tiers		8225		
Annulées		8235		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8245		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99875		
Autres variations	(+)/(-)	99885		
Plus-values au terme de l'exercice		8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8325P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actés		8275	0	
Repris		8285		
Acquis de tiers		8295		
Annulés		8305		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8315	13	
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99895		
Autres variations	(+)/(-)	99905	3	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8325	16	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(26)	23	

IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8196P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8166		
Cessions et désaffectations		8176		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8186	-7.112	
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99856		
Autres variations	(+)/(-)	99866	7.186	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8196	74	
Plus-values au terme de l'exercice		8256P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8216		
Acquises de tiers		8226		
Annulées		8236		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8246		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99876		
Autres variations	(+)/(-)	99886		
Plus-values au terme de l'exercice		8256		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8326P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actés		8276		
Repris		8286		
Acquis de tiers		8296		
Annulés		8306		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8316		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99896		
Autres variations	(+)/(-)	99906		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8326		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(27)	74	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8392P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8362		
Cessions et retraits		8372		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8382		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99912		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8392		
Plus-values au terme de l'exercice		8452P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8412		
Acquises de tiers		8422		
Annulées		8432		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99922		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8442		
Plus-values au terme de l'exercice		8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8522P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8472		
Reprises		8482		
Acquises de tiers		8492		
Annulées		8502		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99932		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8522		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8552P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8542		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8552		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(284)		
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		285/8P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Additions		8582	56	
Remboursements		8592		
Réductions de valeur actées		8602		
Réductions de valeur reprises		8612		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99952		
Autres	(+)/(-)	8632		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(285/8)	56	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE		8652		

ÉTAT DES RÉSERVES CONSOLIDÉES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Réserves consolidées au terme de l'exercice	(+)/(-)	9910P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Quote-part du groupe dans le résultat consolidé	(+)/(-)	99002	7.500	
Autres variations	(+)/(-)	99003		
Autres variations				
(à ventiler pour les montants significatifs non attribués à la quote-part du groupe dans le résultat consolidé)				
Réserves consolidées au terme de l'exercice	(+)/(-)	(9910)	7.500	

ÉTAT DES ÉCARTS DE CONSOLIDATION ET DE MISE EN ÉQUIVALENCE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONSOLIDATION - ÉCARTS POSITIFS			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99201P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	99021		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention	99031		
Amortissements	99041		
Ecarts portés en résultats	99051		
Autres variations	99061		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99201		
CONSOLIDATION - ÉCARTS NÉGATIFS			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99111P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	99022		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention	99032		
Amortissements	99042		
Ecarts portés en résultats	99052		
Autres variations	99062	18.903	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99111	18.903	
MISE EN ÉQUIVALENCE - ÉCARTS POSITIFS			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99202P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	99023		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention	99033		
Amortissements	99043		
Ecarts portés en résultats	99053		
Autres variations	99063		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99202		
MISE EN ÉQUIVALENCE - ÉCARTS NÉGATIFS			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99112P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	99024		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention	99034		
Amortissements	99044		
Ecarts portés en résultats	99054		
Autres variations	99064		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99112		

ETAT DES DETTES

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	11.196
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	11.196
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	1.400
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	12.596
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	26.459
Emprunts subordonnés	8812	5.600
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	375
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	20.484
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	26.459
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	12.125
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	12.125
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	12.125

	Codes	Exercice
DETTES (OU PARTIE DES DETTES) GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES SUR LES ACTIFS DES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION		
Dettes financières	8922	74.503
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	375
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	74.128
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs des entreprises comprises dans la consolidation	9062	74.503

RÉSULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CHIFFRE D'AFFAIRES NET			
Ventilation par catégorie d'activité			
négoce		846.537	
Ventilation par marché géographique			
Belgique		443.124	
Luxembourg		389.023	
France		1.406	
Allemagne		1.635	
Pays-Bas		9.721	
Autres export		1.629	
Chiffre d'affaire agrégé du groupe en Belgique	99083	408.023	
EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL (EN UNITÉS) ET FRAIS DE PERSONNEL			
Entreprise consolidante et filiales consolidées par intégration globale			
Effectif moyen du personnel	90901	558,0	
Ouvriers	90911	277,0	
Employés	90921	278,0	
Personnel de direction	90931	3,0	
Autres	90941		
Frais de personnel			
Rémunérations et charges sociales	99621	17.779	
Pensions	99622		
Effectif moyen du personnel en Belgique occupé par les entreprises concernées	99081		
Filiales consolidées par intégration proportionnelle			
Effectif moyen du personnel	90902		
Ouvriers	90912		
Employés	90922		
Personnel de direction	90932		
Autres	90942		
Frais de personnel			
Rémunérations et charges sociales	99623		
Pensions	99624		
Effectif moyen du personnel en Belgique occupé par les entreprises concernées	99082		

RÉSULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	5.119	
Produits d'exploitation non récurrents	76A	5.057	
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises d'amortissements sur écarts de consolidation	9970		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630	5.049	
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	8	
Dont			
Produits financiers non récurrents	76B	62	
Reprises de réduction de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631	62	
Autres produits financiers non récurrents	769		
Dont			

		Codes	Exercice	Exercice précédent
CHARGES NON RÉCURRENTES		66	113	
Charges d'exploitation non récurrentes		66A	113	
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660	106	
Amortissements sur écarts de consolidation positifs		9962		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations)	(+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles		6630	4	
Autres charges d'exploitation non récurrentes		664/7	2	
Dont				
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	6690		
Charges financières non récurrentes		66B		
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations)	(+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières		6631		
Autres charges financières non récurrentes		668		
Dont				
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	6691		
Prise en résultats d'écarts de consolidation négatifs	(-)	9963		

RÉSULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMPOTS SUR LE RÉSULTAT			
Différence entre la charge fiscale imputée au compte de résultats consolidé de l'exercice et des exercices antérieurs, et la charge fiscale déjà payée ou à payer au titre de ces exercices, dans la mesure où cette différence est d'un intérêt certain au regard de la charge fiscale future	99084		
Influence des résultats non-récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice	99085		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation pour sûreté de dettes ou d'engagements de tiers	9149	
GARANTIES RÉELLES constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation sur leurs actifs propres, pour sûreté des dettes et engagements respectivement:		
d'entreprises comprises dans la consolidation	99086	84.672
de tiers	99087	
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN	9217	
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS	9218	
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS	9219	
DROITS RÉSULTANT D'OPÉRATIONS RELATIVES:		
aux taux d'intérêt	99088	
aux taux de change	99089	
aux prix des matières premières ou marchandises	99090	
autres opérations similaires	99091	
ENGAGEMENTS RÉSULTANT D'OPÉRATIONS RELATIVES:		
aux taux d'intérêt	99092	
aux taux de change	99093	
aux prix des matières premières ou marchandises	99094	
autres opérations similaires	99095	

ENGAGEMENTS RESULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHEES A DES VENTES OU PRESTATIONS DEJA EFFECTUEES	Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS	Exercice

ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE PENSIONS DE RETRAITE ET DE SURVIE AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS, À CHARGE DES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats	Exercice

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière des entreprises qui sont intégrées dans la consolidation

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS OU GÉRANTS DE L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE

	Codes	Exercice
Montant global des rémunérations allouées en raison de leurs fonctions dans l'entreprise consolidante, dans ses filiales et dans ses sociétés associées, y compris le montant des pensions de retraite allouées à ce titre aux anciens administrateurs ou gérants	99097	1.210
Montant global des avances et des crédits accordés par l'entreprise consolidante, par une filiale ou par une société associée	99098	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

	Codes	Exercice
Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête	9507	107
Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès des sociétés du groupe		
Autres missions d'attestation	95071	
Missions de conseils fiscaux	95072	31
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95073	477
Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête	9509	
Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercices de prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès des sociétés du groupe		
Autres missions d'attestation	95091	
Missions de conseils fiscaux	95092	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95093	

Mentions en application de l'article 3:63, §6 du Code des sociétés et des associations

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

SA TF Invest
Rue du fonds des fourches, 23D
4041 MILMORT
0803.189.692
RPM LIEGE

RAPPORT DE GESTION CONSOLIDE RELATIF A L'EXERCICE 2023

Nous avons le plaisir de présenter le rapport de gestion consolidé du conseil d'administration de la SA TF INVEST dans le cadre de la clôture de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2023.

Les présents comptes consolidés représentent une première consolidation au niveau de la SA TF INVEST à la suite de la constitution de cette dernière en date du 23 juin 2023.

Les comptes consolidés comprennent le périmètre de consolidation suivant :

- SA TF INVEST (maison-mère)
- SA TRENDY FOODS FINANCES (100%)
- SA TRENDY FOODS BELGIUM (100%)
- SA TRENDY FOODS LUXEMBOURG (GDL) (100%)
- SRL TRENDY FOODS LOGISTICS (100%)
- SRL FUN BRANDS (100%)
- SRL IMAO BELGIQUE (100%)
- SA IMMO LOG (100%)

Cette première consolidation a été réalisée avec prise d'effet au 1er juillet 2023 et ne comportent dès lors que 6 mois d'activités sur l'année 2023. Elle ne présente également aucune comparaison par rapport à l'année 2022.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

ELEMENTS SIGNIFICATIFS DES COMPTES CONSOLIDES 2023

Le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 847 Mios € sur la période référence. La marge brute s'établit à 35,8 Mios € soit un taux moyen de 4,2%.

Les frais de personnel représentent la principale charge du groupe avec un coût de 17,8 Mios € pour un effectif moyen de 558 personnes.

Le résultat avant impôt s'établit à 9 Mios € dont 5 Mios € de produits non récurrents qui proviennent essentiellement de la cession de l'ancien siège social de la SA TRENDY FOODS BELGIUM.

Le résultat net, quant à lui, s'établit à 7,5 Mios €.

La société bénéficie d'un capital de 7 Mios € et les différentes opérations de première consolidation ont dégagé des écarts de consolidation cumulés négatifs de 18,9 Mios €.

Dès lors, les capitaux propres consolidés s'établissent à 34,5 Mios € au 31/12/23 soit un ratio de solvabilité de 15,8%.

Au niveau bilantaire, les principaux postes sont représentés par les immobilisations corporelles (35,1 Mios €), les stocks (75,4 Mios €) et les créances commerciales (94,2 Mios €).

Les immobilisations corporelles sont essentiellement représentées par le nouveau siège social (dépôt et bureau) dans lequel exercent les principales différentes sociétés belges.

Le groupe a investi, sur les 6 derniers mois de l'année 2023, un montant cumulé de 20,2 Mios € (essentiellement le nouveau dépôt).

L'analyse régulière de notre portefeuille-client n'a pas engendré de réductions de valeur particulière.

Les stocks sont également consistants.

Outre les capitaux propres, les actifs sont financés principalement à concurrence de 38,6 Mios € de dettes à plus d'un an, de 35,8 Mios € de lignes bancaires à court terme et de 86,5 Mios € de dettes commerciales.

Au niveau bilantaire, le total de l'actif consolidé à fin 2023 s'établit à 218,7 Mios €.

SUCCURSALE

Le groupe n'a pas de succursale.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

PERSPECTIVES, POLITIQUE FUTURE ET EVENEMENTS POSTCLOTURES

1. Belgique

Les perspectives pour 2024 pour la SA Trendy foods Belgium restent relativement positives malgré les importantes incertitudes liées à l'inflation et aux risques de pénurie de certains produits.

Nous ne connaissons aucun souci de trésorerie.

2. Luxembourg

Les ventes actuelles sont également positives et nous nous attendons également à une croissance soutenue pour 2024 malgré les mêmes problématiques rencontrés en Belgique (inflation et pénurie)

3. Autres

Nous n'avons pas identifié d'événements post clôture pouvant avoir une influence significative sur les comptes annuels consolidés.

FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les activités de ventes en gros n'ont généré aucune dépense de recherche et développement au cours de l'exercice.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Il n'existe plus de produit significatif de couverture de taux.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

GESTION DE RISQUES ET INCERTITUDES

Habituellement, les principaux risques au niveau des actifs dans notre secteur concernent les risques d'insolvabilité clients et les risques de stocks périmés. Chacun de ces risques principaux fait régulièrement l'objet d'une analyse en vue d'améliorer les procédures et limiter les engagements.

Les risques liés à l'inflation galopante (prix et salaires) et aux pénuries de produits aggravés par la guerre en Ukraine font l'objet d'une attention particulière au sein de chaque société. Nous comptons sur nos forces et outils de gestion afin de limiter l'impact de ces risques sur notre rentabilité. A l'heure actuelle et en fonction de ce qui est connu à ce jour, nous restons optimistes au niveau des perspectives de rentabilité de l'année 2024.

Le conseil d'administration n'a pas identifié d'autres risques et incertitudes significatifs.

Pour le Conseil d'administration

Fait à Herstal, le 18 septembre 2024

SRL FPJF MANAGEMENT
Représentée par Monsieur Francis Plunus

SRL DC CONSEIL ET INVEST
Représentée par Monsieur Damien Charlier

Monsieur Guido BERGMANS

RAPPORT DE CONTRÔLE DES COMPTES CONSOLIDÉS

T : +32 (0)87 69 30 00
F : +32 (0)87 67 93 58
www.bdo.be

Rue Waucomont 51
B-4651 Battice

TF INVEST SA

Rapport du commissaire
à l'assemblée générale
pour l'exercice clos le 31 décembre 2023
(Comptes consolidés)

BDO Bedrijfsrevisoren BV / BTW BE 0431.088.289 / RPR Brussel
BDO Réviseurs d'Entreprises SRL / TVA BE 0431.088.289 / RPM Bruxelles

BDO Bedrijfsrevisoren - BDO Réviseurs d'Entreprises BV/SRL, a company under Belgian law in the form of a private limited liability company, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the international BDO network of independent member firms.
BDO is the brand name for the BDO network and for each of the BDO Member Firms.

RAPPORT DE CONTRÔLE DES COMPTES CONSOLIDÉS

BDO

T : +32 (0)87 69 30 00
F : +32 (0)87 67 93 58
www.bdo.be

Rue Waucomont 51
B-4651 Battice

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE TF INVEST SA POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023 (COMPTES CONSOLIDES)

Dans le cadre du contrôle légal des comptes consolidés de TF INVEST SA (« la Société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes consolidés ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 5 juin 2024, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2025. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes consolidés du Groupe pour la première année.

RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes consolidés du Groupe comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de résultats consolidés de l'exercice de 6 mois clos à cette date, ainsi que les annexes, contenant un résumé des principales règles d'évaluation, dont le total du bilan consolidé s'élève à 218.669.(000) EUR et dont le compte de résultats consolidé se solde par un bénéfice consolidé de l'exercice de 7.500.(000) EUR.

À notre avis, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2023, ainsi que de ses résultats consolidés pour l'exercice de 6 mois clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique et aux exigences légales et réglementaires applicables en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes consolidés en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

BDO Bedrijfsrevisoren BV / BTW BE 0431.088.289 / RPR Brussel
BDO Réviseurs d'Entreprises SRL / TVA BE 0431.088.289 / RPM Bruxelles

BDO Bedrijfsrevisoren - BDO Réviseurs d'Entreprises BV/SRL, a company under Belgian law in the form of a private limited liability company, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the international BDO network of independent member firms.
BDO is the brand name for the BDO network and for each of the BDO Member Firms.

RAPPORT DE CONTRÔLE DES COMPTES CONSOLIDÉS

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes consolidés

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre le Groupe en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes consolidés en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes consolidés ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future du Groupe ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle les organes d'administration ont mené ou mèneront les affaires du Groupe. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion

sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire le Groupe à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés et évaluons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle ;
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit au niveau du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion sur les comptes consolidés, ainsi que de faire rapport sur cet élément.

Aspects relatifs au rapport de gestion sur les comptes consolidés

À l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion sur les comptes consolidés, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes consolidés pour le même exercice et a été établi conformément à l'article 3:32 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de

RAPPORT DE CONTRÔLE DES COMPTES CONSOLIDÉS

notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les comptes consolidés comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

contrôle légal visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été ventilés et valorisés dans les annexes aux comptes consolidés.

Battice, 19 septembre 2024

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis du Groupe au cours de notre mandat.

- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le

BDO Réviseurs d'Entreprises SRL
Commissaire
Représentée par Christophe COLSON*
Réviseur d'entreprises
*Agissant pour une société